

Gardons la main sur notre alimentation!



Charte

Les délégués de l'Union Suisse des Paysans soutiennent l'initiative « Pour la sécurité alimentaire »

La population augmente en Suisse et dans le monde entier, les ressources naturelles comme le sol et l'eau sont limitées et parfois déjà rares, le changement climatique entraîne des événements météorologiques extrêmes et plus fréquents. Dans ce contexte, l'initiative pour la sécurité alimentaire veut renforcer l'approvisionnement de la population en denrées alimentaires indigènes, produites de façon durable et dans le respect des espèces. Par cette initiative, les délégués s'engagent pour un développement durable de l'agriculture suisse. Les objectifs sont :

Au niveau économique :

- Des actions orientées vers le marché et une gestion efficace doivent permettre aux familles paysannes de tirer de leurs activités agricoles un revenu comparable à celui obtenu dans d'autres professions, indépendamment du mode de production, tel que PER, biologique, label et de la région (zone de plaine, de colline, de montagne I-IV).
- En s'appuyant sur le potentiel de marché, il s'agit d'adapter les volumes de production, par exemple en fonction du progrès technique et des nouvelles connaissances en matière d'agriculture. Ce faisant, les agriculteurs prennent en compte les besoins des consommateurs du pays. La diversité de l'agriculture et de l'économie alpestre suisse doit être préservée.
- Les familles paysannes faisant preuve d'esprit d'entreprise doivent obtenir des prix couvrant les frais de production et une part équitable de la valeur ajoutée générée par la filière agroalimentaire.
- Les charges administratives doivent d'abord être réduites et ensuite rester limitées. La sécurité d'investissement doit être garantie de façon adaptée.
- La Confédération rémunère correctement les prestations d'utilité publique, comme le maintien d'un paysage ouvert et l'entretien du paysage rural, qui constituent un produit complémentaire de l'agriculture productrice.
- Dans le contexte de coûts élevés de notre pays, les mesures de protection à la frontière restent des instruments importants de la politique agricole. Une extension de cet instrument, au-delà des limites reconnues par l'OMC, n'est pas envisagée.

Au niveau écologique et éthologique :

- Les surfaces de promotion de la biodiversité doivent être maintenues dans le cadre du respect des exigences légales actuelles. Sur ces surfaces, la qualité et la mise en réseau des surfaces de promotion de la biodiversité doivent être développées. Ces prestations doivent être rémunérées en conséquence.
- L'utilisation efficiente des ressources dans l'agriculture doit continuer d'être optimisée.
- Le processus d'optimisation de l'utilisation des produits phytosanitaires et des médicaments vétérinaires doit être poursuivi.
- L'agriculture suisse continue de renoncer à utiliser dans la pratique des organismes et des plantes génétiquement modifiés.
- L'agriculture suisse s'engage en faveur d'un élevage des animaux de rente ayant valeur d'exemple et place le bien-être animal, sur la base de formes de détention particulièrement respectueuses des animaux, au centre de ses préoccupations.

Au niveau qualitatif et territorial :

- Des mesures efficaces contre la perte des terres cultivées, en phase avec la production de denrées alimentaires, doivent être élaborées et mises en œuvre.
- L'élevage et les obtentions végétales publiques provenant de Suisse doivent être renforcés et poursuivre leur développement.
- La Stratégie Qualité doit améliorer l'écoulement des produits indigènes.
- Le système de connaissances de l'agriculture dans les domaines de la recherche, de la vulgarisation et de la formation doit être renforcé.
- Des mesures doivent être développées dans l'ensemble de la filière agroalimentaire pour permettre une utilisation respectueuse des denrées alimentaires et réduire le gaspillage alimentaire.
- Une plus grande transparence, notamment en ce qui concerne les indications sur la provenance des produits, doit être apportée au niveau de l'ensemble de la filière agroalimentaire.

Union Suisse des Paysans, Assemblée des délégués du 19 novembre 2015

Président

Directeur